



Dépêche n°105626

Toulouse, Mercredi 03 décembre 2008, 16:01:35

Gwénaëlle Conraux

Ligne directe: ?06 18 03 38 10

Insertion professionnelle: les observatoires universitaires travaillent sur des méthodes et des indicateurs

Dossier d'actualité



Cette dépêche fait partie du dossier d'actualité suivant :

[Réforme de Sanremo](#)

L'association Resosup (Réseau des observatoires de l'enseignement supérieur) vient de publier le premier numéro des "Cahiers de Resosup". Ce



Marc Boudier, président de Resosup

© université Toulouse-I

document méthodologique sur la mesure de l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur définit les enjeux, les méthodes et les indicateurs nécessaires aux observatoires des établissements de l'enseignement supérieur. Réflexion sur les variables à mesurer, mais aussi sur "la déontologie de la production de chiffres", nécessité de "travailler avec un minimum de règles méthodologiques communes" et prise de position, ce document veut "aller vers une plus grande lisibilité et une plus grande cohérence" des enquêtes d'insertion professionnelle, explique Marc Boudier, président du réseau et responsable du pôle "insertion" de l'OVE de l'université Toulouse-I Sciences sociales, dans un entretien accordé à l'AEF. Resosup rassemble plus d'une centaine de personnes travaillant dans les observatoires dont une soixantaine de cotisants. Les prochaines rencontres auront lieu à Marseille du 18 au 20 mars 2009.

L'AEF: Quelle est la place des observatoires dans le paysage universitaire?

Marc Boudier: Les observatoires sont des structures qui "produisent du chiffre" sur l'insertion des étudiants, leurs cursus, leurs conditions de vie et aussi, et c'est en train de devenir une nouvelle mission, sur l'évaluation des enseignements. Nous sommes sous les feux des projecteurs dans la mesure où le nouveau système d'allocation de moyens est lié à la performance des universités et donc à la mesure de l'insertion professionnelle (L'AEF n° [104945](#)). Il est clair que si les présidents veulent avoir une dotation qui les intéresse, ils vont se donner les moyens pour que les observatoires puissent faire quelque chose de sérieux. C'est un problème de gouvernance et de priorité. L'association travaille aussi sur ces questions en lien avec la CPU.

L'AEF: Comment avez-vous travaillé pour élaborer ces Cahiers de Resosup?

Marc Boudier: Nous avons fait une synthèse de tout ce que nous avons écrit sur la méthodologie depuis la création de notre réseau en 2004 à partir des différents ateliers et groupes de réflexions. Ce réseau est né de la volonté des professionnels d'homogénéiser leurs pratiques. Dans un premier temps, ils ont mis en lumière leurs différences et leurs points communs en terme méthodologiques sur les variables à mesurer (diplômés ou non, statut, période d'observation, séquence et date d'observation...) et les indicateurs à stabiliser. Dans une seconde phase, les participants aux différents groupes de travail ont élaboré des documents qui ont été consolidés. Parallèlement, cette réflexion méthodologique les a aussi conduit à une réflexion sur une déontologie de la production de chiffres. Ce document permet aussi de nous positionner par rapport à des acteurs institutionnels comme la [Depp](#) ou le [Céreq](#).

L'AEF: Quels sont les indicateurs communs aux observatoires?

Marc Boudier: On peut envisager trois familles d'indicateurs qui se constituent autour ou à partir des variables, comme les indicateurs sociodémographiques, les indicateurs de formation et les indicateurs d'insertion. Parmi les indicateurs d'insertion professionnelle, on peut citer les variables nécessaires (situation au moment de l'enquête, type de contrat de travail, [CSP](#), salaire, temps de travail, région et secteur d'activités), les indicateurs de mesure d'emploi, les indicateurs de qualité de l'emploi, les indicateurs de rémunération et les indicateurs de nature de l'emploi. Nous avons également mené une réflexion sur les contenus et les objectifs des enquêtes selon leur temporalité.

L'AEF: Quelles positions prenez-vous à travers ces cahiers?

Marc Boudier: Nous ne sommes pas neutres. Nous sommes opposés aux enquêtes d'insertion à 6 mois par exemple. Six mois après avoir obtenu son diplôme, un étudiant connaît son premier contact avec le monde du travail. Il n'est pas du tout stabilisé dans sa situation professionnelle. En plus, il peut être confronté à une mauvaise conjoncture. A 2,5 ans, on a une vraie image de l'insertion professionnelle car on gomme en partie cet effet conjoncturel du marché du travail.

L'AEF: Comment les observatoires universitaires vont-ils s'articuler avec les [BAIP](#) (L'AEF n° [105057](#))? Vont-ils les intégrer?

Marc Boudier: C'est une question qui commence à se poser au sein de Résosup, pour deux raisons principales. La première tient au fait qu'un certain nombre de collègues sont institutionnellement ou administrativement proches des [SUJO](#) ou d'autres structures comme les plateformes d'insertion. La deuxième est écrite dans le rapport sur les BAIP qui indique clairement qu'ils doivent s'appuyer sur les études faites par les observatoires (L'AEF n° [102563](#)). L'intégration des observatoires aux BAIP ne me semble pas à l'ordre du jour. Pour avancer sur ce thème, nous avons mis récemment en place un groupe de réflexion sur les rapports entre les observatoires et les structures en charge du conseil et de l'orientation professionnelle.

L'AEF: Quels sont les autres projets de Resosup?

Marc Boudier: On souhaite continuer à organiser des formations-réflexions. La génération de jeunes collègues est bien formée mais ils arrivent dans un secteur qu'ils ne connaissent pas toujours très bien. La confrontation d'idées et de pratiques entre "anciens" et plus jeunes est aussi enrichissante pour les uns que pour les autres. Les premières formations portent sur la mesure de l'insertion et les suivis de cohortes. Un deuxième numéro des Cahiers de Resosup devrait porter sur les suivis de cohortes. Enfin, l'association ouvrira un site internet (www.resosup.fr) dans les prochaines semaines.



Contact: Resosup, Marc Boudier, président, 05 62 05 35 82, Marc.Boudier@univ-tlse1.fr, www.resosup.fr

Lire aussi dans les dépêches :

[La composition du nouveau bureau de Resosup, le réseau des observatoires de l'enseignement supérieur](#)

L'AEF du 4 février 2008, n°91030

[Le réseau des observatoires de l'enseignement supérieur s'interroge sur la mission d'insertion professionnelle confiée aux universités par la loi LRU](#)

L'AEF du 1er février 2008, n°90893

Dépêche n°105626 © Copyright L'AEF - 1998/2008 - 61 821

Conformément au code sur la propriété intellectuelle, toute reproduction ou transmission, de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel de l'AEF.